



COMMUNE D'ATPERT GEMENG ATERT

Bulletin d'information

N°9 · Janvier 2022



Bienvenue à 2022!

Les membres du Collège,
du Conseil communal,
du Conseil CPAS
et le personnel communal
vous souhaitent
à toutes et à tous
une bonne et heureuse
année 2022

Administration communale d'Attert
Voie de la Liberté, 107 - 6717 Attert
Tél. : 063 / 24 27 70 - Fax : 063 / 24 27 71
administration@attert.be
www.attert.be

Directrice de publication
Bernadette Heynen, Echevine en charge de l'information

Administration et rédaction
Commune d'Attert

Conception et impression
Lorgé Imprimeur

Editeur responsable
Commune d'Attert

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

INFOS COMMUNALES

- Appel à vous! **3**
- Budget communal **5**
- Formulaires de déclaration
Taxe sur les secondes résidences et Taxe sur les chiens **10**

PLAN DE COHESION SOCIALE

- Smile Box 2021 : Un grand merci! **3**

SERVICE POPULATION

- Population de la commune d'Attert **4**

ENFANCE

- Services ONE : Commune d'Attert **4**

ENSEIGNEMENT

- ESVA: Une nouvelle pédagogie active **12**

MIR SCHWÄTZEN LËTZEBUERGESCH

- Liesen ass gesond – Lire est bon pour la santé **16**

ENVIRONNEMENT

- Le projet Life intégré à Attert! **17**

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

- Fonds Social Chauffage **18**

LE COIN DES ASSOCIATIONS

- Agenda **19**
- Festival Do It Yourself – Télévie Attert **23**

Appel à vous !



Un grand merci aux personnes qui ont participé à notre appel. Nous avons reçu de magnifiques photos de notre belle Vallée.

La photo sélectionnée pour la couverture du bulletin communal de janvier nous a été envoyée par **Lionel Scholtes**. Celle-ci a été prise entre Nobressart et Heinstert sur la route du Burgknapp.

Merci à toutes et à tous de nous faire profiter de votre savoir-faire et de votre talent de photographe.

Si vous aussi vous voulez voir votre photo en couverture des prochains bulletins communaux, vous pouvez dès à présent envoyer vos photos libres de droit au format portrait de paysages, de villages, d'éléments du patrimoine, ... qui ont attiré votre attention et votre admiration à l'adresse suivante: marie-elisa.thieltgen@attert.be



THANK YOU



PLAN DE COHÉSION SOCIALE

Smile Box 2021 : Un grand merci !

*Parce que tout le monde a droit à un cadeau de Noël, au travers l'action **Smile box 2021**, vous avez partagé de magnifiques bonheurs, de douces pensées qui ont rempli et réchauffé le cœur de personnes fragilisées...*

Merci à TOUS pour votre investissement, vos partages, votre enthousiasme, votre bienveillance, ...

Un merci particulier aux jeunes du **Patro Desmond Tutu** pour la customisation des boîtes ainsi qu'aux différentes écoles de la Vallée pour leur collaboration.

Le plan de cohésion sociale vous donne d'ores et déjà rendez-vous en 2022 pour illuminer à nouveau de nombreux visages!





- *Un accompagnement par des professionnels*
- *Une écoute et un soutien personnalisé*
- *Un suivi médical de qualité*

ENTRETIEN durant la grossesse

Afin de préparer au mieux le retour à domicile, sur rendez-vous

VISITES A DOMICILE sur rendez-vous

CONSULTATION pour ENFANTS sur rendez-vous

- **2^{ème} jeudi du mois après-midi**: tournée pour les villages de NOBRESSART, THIAUMONT, LISCHERT, METZERT et TONTELANGE.
- **4^{ème} mercredi du mois au matin**: tournée pour les villages d'HEINSTERT, NOTHOMB, PARETTE et ATTERT.

DEPISTAGE VISUEL

Organisé une à deux fois par an pour les enfants à partir de 18 mois, sur rendez-vous.

Personne de contact :

Noémie CHERRY

Partenaire Enfants-Parents ONE

0493/31.62.64 | noemie.cherry@one.be

N'hésitez pas à me contacter pour tout renseignement, demande de visite et/ou de rendez-vous

Population de la commune d'Attart

Villages	TOTAL HABITANTS	
	1 ^{er} janvier 2021	1 ^{er} janvier 2022
Almeroth	14	14
Attart	673	645
Grendel	99	90
Heinstert	577	602
Lischert	253	248
Lottert	426	421
Louchert	20	19
Luxeroth	0	0
Metzert	516	506
Nobressart	529	523
Nothomb	655	644
Parette	143	142
Post	500	498
Rodenhoff	46	50
Schadeck	114	114
Schockville	202	218
Tattert	163	160
Thiaumont	277	297
Tontelange	448	421
Total général	5655	5612

Hommes	Femmes
2819	2793

Nombre de naissances	
1 ^{er} janvier 2021	1 ^{er} janvier 2022
53	44

Nombre de mariages	
1 ^{er} janvier 2021	1 ^{er} janvier 2022
13	28

Nombre de décès	
1 ^{er} janvier 2021	1 ^{er} janvier 2022
67	65

Budget communal 2022



Le budget communal pour l'année 2022 correspond au budget de mi-mandat. Il fait suite à tout un contexte de crises. Crise sanitaire et pandémie: Pandémie Covid 19 - Crise du scolyte - Crise PPA (Peste Porcine Africaine). Ces crises auront inévitablement un impact significatif sur les finances communales tant pour l'exercice 2021 qui se termine, que pour l'élaboration des futurs budgets.

Nous pouvons craindre qu'au cours des prochaines années, le choc soit amplifié par une baisse des recettes fiscales, associée à une hausse des dépenses sociales. Néanmoins, la relance économique est annoncée.

Nous sommes conscients que les communes disposent de leviers importants pour relancer l'économie. Attert y participera. Le présent budget 2022 en est la preuve.

Au moment de dresser le présent budget, se tenait à Glasgow, en Ecosse, la 26e édition de la conférence mondiale sur le climat (COP26). Des décisions importantes étaient attendues, ou du moins espérées, afin de lutter contre le réchauffement climatique.

Faut-il encore rappeler l'impact du réchauffement climatique sur les équilibres fragiles de l'environnement et de la vie sur terre ?

Lutter contre le changement climatique, c'est également se battre pour améliorer la qualité de l'air, préserver la diversité des systèmes alimentaires, prévenir de nouvelles propagations de maladies infectieuses, limiter la répétition des catastrophes naturelles.

Face à cette crise, les pouvoirs locaux doivent également mettre la main à la pâte. Ce sera le cas en ce qui concerne Attert. Le présent budget en est la preuve: privilégier la mobilité douce, réduire la consommation de chauffage et d'électricité, réduire les déchets, favoriser le commerce local,...

Une préoccupation particulière de notre population réside dans la sécurité routière. Le budget 2022 y consacre une partie. Le plan de mobilité dans nos villages sera revu. La mobilité douce trouve sa place dans le présent budget.

UN BUDGET COMMUNAL AMBITIEUX

Le budget 2022 est un budget de mi-mandat. C'est un budget néanmoins ambitieux: investissements nombreux, pas de recours à l'emprunt, aucune augmentation de taxe.

LE BUDGET PRÉSENTE UN BONI À L'EXERCICE PROPRE.

Pas d'augmentation de taxe

L'additionnel à l'impôt sur les personnes physiques (7%) et l'additionnel sur le précompte immobilier ne sont pas augmentés (2.800).

Il en est de même en ce qui concerne les taxes et redevances immondiées et distribution d'eau.

LES INVESTISSEMENTS



ENSEIGNEMENT

Une nouvelle fois, le poste « enseignement » occupe une place prépondérante dans le budget de notre commune.

CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE SECONDAIRE - ESVA

En septembre 2021, plus de 60 ans après la fermeture de l'école secondaire de l'Institut Molitor à Schadeck, Attert a retrouvé un niveau d'enseignement secondaire.

Logée dans un premier temps dans des espaces modulaires, cette nouvelle école se verra dotée d'un tout nouveau bâtiment. La construction sera réalisée à Tontelange à proximité des conteneurs actuels et du nouveau hall des sports.

Le budget 2022 ne sera pas encore fortement impacté par cette nouvelle construction. Les gros investissements seront pour les budgets suivants.

CONCERNANT NOS ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES ET MATERNELS.

Le nombre d'élèves fréquentant notre réseau scolaire reste très stable. Nos différentes implantations scolaires sont en bonne santé. Notre enseignement est réputé de très grande qualité.

Outre les travaux ordinaires d'entretiens, d'autres travaux sont prévus au budget 2022 dans nos établissements scolaires.

L'extension de l'école de Tontelange était prévue au budget 2019. Pour différentes raisons et notamment l'octroi des subsides, les travaux ont été reportés. Ils sont à présents biens avancés.

Dans le cadre du budget « Programme prioritaire de travaux », l'école de Metzert sera modernisée durant l'année 2022.

Installation d'un préau et de nouveaux sanitaires pour l'école ENOVA installée dans l'ancien presbytère d'Attert.

Une réflexion sera menée pour la construction d'un préau à l'école ESVA.

Bien que l'élément immobilier soit très important, l'élément enseignement proprement dit l'est encore plus.

Aujourd'hui encore, l'enseignement reste assurément un des objectifs prioritaires de la politique du collège.

QUELQUES CHIFFRES: ENSEIGNEMENT GARDIEN ET PRIMAIRE

Au budget ordinaire

Au niveau dépenses: plus de 1.130.000€ sont prévus pour l'enseignement gardien et primaire, et 480.000€ pour l'accueil extrascolaire.

Au niveau recettes: des subventions diverses pour 565.900€



UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ - DÉVELOPPEMENT DURABLE, ÉNERGIES RENOUVELABLES - FORÊT

(PLANTATIONS – NOUVELLES ESSENCES – COMMUNE PILOTE)

Notre action envers la défense de l'environnement nous semble être primordiale: Projet POLLEC, le groupe de travail belgo-luxembourgeois qui s'est formé durant l'année 2015, le travail de la commission «ZERO PESTICIDE», Attert «Commune ZERO DECHET», défi «Familles Zéro déchet», installation de commerces de proximité sur notre Commune, soutien à des associations telles que Bettie, mobilité douce, les activités de l'asbl du Parc Naturel de la Vallée de l'Attert, la convention des maires, le contrat rivière Attert, le contrat rivière Moselle.

FORÊT – ETUDE SUR DE NOUVELLES ESSENCES

Après l'acquisition en 2021 d'une parcelle à la Corne du Bois des Pendus d'une superficie de 7 ha, l'acquisition de nouvelles parcelles boisées est également prévue au budget 2022.

L'avenir de nos forêts réside certainement dans des peuplements plus mélangés et donc plus résilients.

De nouvelles essences doivent être testées. Ce travail a débuté en 2021. Il continuera en 2022 et dans les années suivantes. Un dispositif expérimental prévoit la plantation de trois essences (chêne, douglas, mélèze) et trois types différents de préparation de sol afin de mesurer l'impact de celles-ci sur l'évolution de la plantation.



QUALITÉ DU RÉSEAU ROUTIER, SÉCURITÉ ET PRÉVENTION, PLAN DE MOBILITÉ ET MOBILITÉ DOUCE

Nous entendons via les réseaux sociaux, que certaines personnes se plaignent de circulations trop importantes et de vitesses excessives dans certains villages.

Nous pouvons constater que les radars répressifs qui étaient prévus aux budgets précédents sont placés et que de nombreux investissements ont déjà été réalisés par le passé.

Sont prévus au budget 2022: une réactualisation du plan de mobilité, trottoirs à Heinstert, aménagement de sentiers en faveur de la mobilité douce (Participation « Trajet W9 » 300.000€, jonctions Grendel-Colpach, Tontelange-Oberpallen, Schadeck - Metzert, Post – Schadeck - Attert), achat et entretien des radars préventifs, achat et entretien du mobilier relatif à la signalisation routière,...

Le maintien d'un réseau routier en bon état est une priorité. Pour l'atteindre, un entretien en temps et en heure est essentiel. Il en est de même pour les voiries forestières.

Au budget 2022 :

A l'ordinaire 100.000€ sont prévus pour l'entretien ordinaire des voiries, 30.000€ pour le curage des fossés, 30.000€ pour le curage des cours d'eau, et 30.000€ pour la voirie forestière, 500.000€ à l'entretien extraordinaire des voiries, réfection de la rue de la Villa Romaine à Nothomb 200.000€.



GRAND PATRIMOINE, PETIT PATRIMOINE RURAL, TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS

La rénovation de l'ancienne église Saint-Etienne à Attert est en cours.

Pour rappel, ce très bel édifice érigé en 1547 sera transformé en petit centre culturel.

Le hall des sports est opérationnel. Une RCA (Régie Communale Autonome) vient d'être créée.

L'agrandissement de la salle du Weierpark à Lottert est terminé. L'inauguration vient d'avoir lieu.

Sont prévus au présent budget : L'aménagement de la salle Saints Côme et Damien à Metzert, la rénovation du bâtiment de la Concordia à Heinstert, la rénovation du petit patrimoine rural (fontaines, petits monuments, calvaires ...), la rénovation du presbytère de Post, l'aménagement de l'ancien hôtel le long de la Nationale 4 (une affectation lui sera donnée), la réfection de la toiture de l'église d'Attert, l'entretien de différentes églises,...

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Une coopérative fromagère a vu le jour sur le territoire de notre Commune avec comme objectif de produire du fromage à base du lait de nos exploitations agricoles.

Un complexe sera édifié sur le site récemment acquis par la Commune à proximité du hall sportif.

Pour rappel, la Commune a fait donation à l'ASBL Point d'Eau d'une parcelle communale à Faascht, afin de permettre l'implantation d'une résidence pour personnes handicapées. Les travaux débiteront au printemps 2022.

La construction d'une serre à tomates à Faascht, sur un ancien terrain communal, est quasi terminée.

Au niveau agricole, une étude sera menée pour l'élaboration d'une Régie Foncière.

Le soutien à nos commerçants et à nos artisans reste une priorité. La nouvelle ASBL « Bettie », qui a vu le jour en 2021, tourne à présent à plein régime. Elle a pour volonté de créer des liens entre les producteurs locaux et les habitants d'Attert et de la région via une solution de commande « en ligne » de tous leurs produits (fromages, bière, pain, farines, yaourts, et bien d'autres). S'est ouverte une épicerie de proximité vendant avec beaucoup de succès des produits régionaux et artisanaux.



POLITIQUE SOCIALE - POLITIQUE DE LA PETITE ENFANCE

Nous maintenons une collaboration étroite avec tous les intervenants dans ces domaines dont notamment : le CPAS dans la politique sociale de la commune, l'ONE, la distribution de repas à domicile, les petits travaux à domicile, l'Eco-Mobile, l'accueil extrascolaire, le nouvel outil « Plan de Cohésion Sociale », l'adhésion au projet « Auto Stop »,...

Nous soutenons également les initiatives diverses dans le domaine de la petite enfance, telles que l'organisation de plaines de jeux, les Junior Rangers, le Conseil Communal des enfants, etc.

CULTURE, MONDE ASSOCIATIF, SPORTS ET CONVIVIALITÉ.

La pandémie que nous connaissons aura fortement conditionné les activités culturelles programmées durant les années 2020 et 2021.

Il en est de même des activités de nos nombreux groupements associatifs.

Espérons que la situation revienne à la normale au plus vite en 2022.

Nous souhaitons de tout cœur que nos associations, nos harmonies, nos clubs sportifs, notre nouvelle commission culturelle, puissent toutes très rapidement reprendre leurs activités.

Notre commune regorge de nombreux mouvements associatifs et de nombreux talents.

Comme les autres années, le budget 2022 donne une part belle à la culture. En plus des budgets habituels d'aide aux mouvements associatifs, sportifs et culturels, des montants sont prévus tant au budget ordinaire qu'au budget extraordinaire.

Au travers de la Commission Culturelle, la volonté sera d'accroître et de favoriser les activités culturelles et artistiques dans notre Commune, de mettre en valeur nos artistes et artisans, ainsi que nos jeunes talents.

Après les plaines et les terrains multisports de Nobressart (2015), de Post (2016), de Nothomb (plaine de jeux pour enfants entre l'école, le nouveau quartier Esper et la place du village), c'est maintenant au tour des plaines de Heinstert et d'Attert de voir le jour.

Les travaux pour la plaine multisports d'Heinstert sont plus que bien avancés. Elle est située à proximité de l'école du village mais également dans la zone du nouveau lotissement

communal. Elle fera le lien entre le nouveau quartier et le village existant.

A Attert, le volet urbanisme est finalisé. Nous attendons les subsides pour aller de l'avant. Elle sera implantée à proximité des terrains de tennis.

Sont prévus en 2022 : l'aménagement de la salle Saints Côme et Damien à Metzert, la rénovation du bâtiment de la Concordia à Heinstert, la rénovation des installations sportives du club de football de Tontelange.

A Post, à proximité de la plaine de jeux et du club des jeunes, se construit un hall pour la pratique de la pétanque.

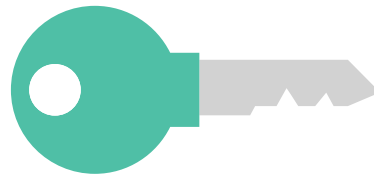
Nos clubs de sports se portent bien... au niveau purement sportif.

Ce n'est malheureusement pas le cas au niveau financier pour certains.

La raison de cette période difficile n'est autre que la pandémie COVID 19.

Nos associations auront besoin du soutien de toutes et tous. La commune répondra bien évidemment présent.

Cette année, plus encore que les années précédentes, notre volonté sera de continuer à les aider dans cet important travail qu'elles effectuent au quotidien au profit de notre population.



POLITIQUE DU LOGEMENT

Durant l'été 2015, les travaux d'infrastructures ont démarré pour les lotissements de Nothomb et d'Heinstert.

Le lotissement de Nothomb a été inauguré en 2019. Ce lotissement dit « social » est une très grande réussite. Il est d'ailleurs montré en exemple dans certaines revues.

Pour Heinstert, pour rappel, ce lotissement constitue un réel réservoir foncier pour notre Commune. La volonté est d'y installer une mixité sociale. Les premières constructions sont sorties de terre. La construction de deux « logements tremplins » (bâtiments à énergie positive) est terminée. Les premiers habitants y résident.

D'autres ventes de terrain à bâtir sont prévues dans les prochains mois.

Comme à Nothomb, en collaboration avec les Habitations Sud Luxembourg, 5 logements publics sont en cours de construction.

Le nouveau groupe de travail communal « logement » s'est penché dernièrement sur l'évolution de ce chantier. A l'unanimité, les membres de ce groupe de travail ont pris la décision de voir la commune agir dans ce dossier comme promoteur de travaux de constructions.

Les dossiers d'appel à projet et de désignation d'un auteur de projet vont être lancés dans les prochaines semaines.

POUR MENER À BIEN UNE TELLE POLITIQUE : QUELQUES CHIFFRES

Population communale au 1er octobre 2021 : 5.626 habitants

LE BUDGET EXTRAORDINAIRE

Le budget extraordinaire est équilibré avec des recettes et des dépenses pour un montant total de 8.330.725,00€.

Le financement du service extraordinaire se compose de :

- Emprunts : 0€,
- Subsidés en Capital : 2.492.990,00€,
- Prélèvement sur le fonds de Réserve Extraordinaire : 4.887.735,00€,
- Vente de terrains : 700.000,00€.

LE BUDGET ORDINAIRE

Avec 11.685.686,05€ de recettes et 11.621.885,76€ de dépenses, et après prélèvement de 2.600.000€ pour le Fonds de Réserve Extraordinaire, le budget se clôture avec un boni de 63.800,29€.

LES PRINCIPALES RECETTES :

Taxe additionnelle à l'IPP: (7%)	710.139,22€
Taxe additionnelle au Préc. Immob. (2.800)	1.131.008,75€
Taxes circulation	82.221,09€
Taxes immondices	403.000€
Autres taxes et redevances	245.000€
Fonds des Communes	3.016.734,50€
Fonds Grand-Ducal	2.286.361,03€
Recettes vente de bois	200.000€
Recette ancienne gruerie	60.000€

LES PRINCIPALES DÉPENSES :

Dépenses de personnel : 3.309.687,14€ = 36,99% des dépenses du budget
 Dépenses de fonctionnement : 3.213.643,51 = 35,91% des dépenses du budget
 Transferts : 1.440.093,58 = 16,09% des dépenses du budget
 Dette : 985.102,63 = 11,08% des dépenses du budget

CERTAINS CHIFFRES ENCORE DANS LES DÉPENSES :

Pompiers : 273.636,70€
 Police : 245.261,83€
 Fabriques d'Eglises, et Laïcité : 55.823,33€
 CPAS : 390.000€
 Collectes des Immondices : 493.029,13€
 Enseignement primaire et gardien : 1.610.000€ (1.130.000€ + 480.000€)

LA DETTE

La dette totale à estimer au 31 décembre 2022, s'élève à un montant de 3.446.127,74€, correspondant à une dette de 612,54€ par habitant (la dette était encore de 12.500.000,00€ en 2009 ce qui représentait, à cette époque, une dette totale de 2.400,00€ par habitant).

Cette dette engendre pour l'année 2022 un remboursement de capital de 602.005,24€ et un remboursement d'intérêts de 86.178,36€, soit un remboursement annuel total de 688.183,60€, soit un remboursement annuel de 122,32€ par habitant

Au budget 2022, aucune prévision d'emprunt n'est à relever.

Formulaire de déclaration

Taxe sur les secondes résidences

La Commune souhaite vous informer que les formulaires de déclaration concernant la taxe sur les secondes résidences et la taxe sur les chiens sont disponibles sur le site internet de la Commune en suivant le lien suivant https://www.attert.be/test_accordeon2/

Il est obligatoire de déclarer la seconde résidence occupée au 01.01.2022.

PROVINCE DE LUXEMBOURG
ARRONDISSEMENT D'ARLON

COMMUNE DE
ATTERT



Voie de la Liberté, 107
6717 ATTERT
www.attert.be

FORMULAIRE DE DECLARATION
TAXE SUR LES SECONDES RESIDENCES

Conformément au règlement-taxe sur les secondes résidences ¹, nous vous prions de retourner cette déclaration dûment complétée et signée, pour le 31 mars 2022 au plus tard, à l'Administration communale d'Attert - Service Taxes, Voie de la Liberté, 107 – 6717 ATTERT ou à administration@attert.be.

Je soussigné(e) / Nous soussigné(e)s
avec numéro(s) de registre national
domicilé(es) à (adresse de la résidence principale)

.....

Déclare / Déclarons résider en seconde résidence au 1^{er} janvier 2022 ² à (adresse de la seconde résidence)

.....

Nous résidons à cette seconde résidence depuis le

Je déclare / Nous déclarons que la présente déclaration reste valable jusqu'à révocation expresse et écrite de ma/notre part.

Fait à le

Signature(s) :

¹ Le règlement-taxe est consultable sur www.attert.be.
² La taxe est seulement due pour l'exercice d'imposition par celui qui dispose de la ou des secondes résidences au 1er janvier de l'exercice d'imposition.

Formulaire de déclaration

Taxe sur les chiens

La Commune souhaite vous informer que les formulaires de déclaration concernant la taxe sur les secondes résidences et la taxe sur les chiens sont disponibles sur le site internet de la Commune en suivant le lien suivant https://www.attert.be/test_accordeon2/

Il est obligatoire de déclarer les chiens possédés au 01.01.2022 pour le 31 mars 2022 au plus tard.

PROVINCE DE LUXEMBOURG
ARRONDISSEMENT D'ARLON

COMMUNE DE
ATTERT



Voie de la Liberté, 107
6717 ATTERT
www.attert.be

FORMULAIRE DE DECLARATION
TAXE SUR LES CHIENS

Conformément au règlement-taxe sur les chiens ¹, nous vous prions de retourner cette déclaration dûment complétée et signée, pour le 31 mars 2022 au plus tard, à l'Administration communale d'Attert - Service Taxes, Voie de la Liberté, 107 – 6717 ATTERT ou à administration@attert.be.

Prénom et nom du propriétaire / possesseur du (des) chien(s) :

N° de registre national / N° BCE : Marchand / Eleveur de chiens : OUI / NON

Adresse :

1. Au 1^{er} janvier 2022 ², nombre total de chiens (imposables ou non) âgés de trois mois au moins à identifier dans la présente déclaration ³ :

a. Nombre de chiens repris sous I. appartenant à un invalide de guerre, civil ou militaire :

b. Nombre de chiens repris sous I. appartenant à un invalide de guerre, civil ou militaire servant à le conduire (dans ce cas, prière de ne pas renseigner ces chiens dans la catégorie a) :

c. Nombre de chiens-guides ou d'aide des personnes repris sous I. bénéficiant d'une intervention financière pour l'assistance animalière en application de la législation en vigueur en matière de santé et d'action sociale :

d. Nombre de chiens policiers ou autres repris sous I., détenus en exécution de règlements émanant d'autorités publiques :

<u>Identification du chien n°1</u>	<u>Identification du chien n°2</u> ⁴
Nom :	Nom :
Race :	Race :
Date de naissance :	Date de naissance :
Date d'adoption :	Date d'adoption :
Sexe : M / F Enregistré à Dog ID ⁵ : OUI / NON	Sexe : M / F Enregistré à Dog ID ⁵ : OUI / NON
N° puce / tatouage :	N° puce / tatouage :
Couleur(s) du chien :	Couleur(s) du chien :

Je déclare que la présente déclaration reste valable jusqu'à révocation expresse et écrite de ma part.

Fait à, le

Signature :

¹ Le règlement-taxe est consultable sur www.attert.be.

² Seuls les chiens détenus au 1^{er} janvier de l'exercice d'imposition répondant aux conditions reprises sous I. doivent être déclarés pour l'exercice d'imposition.

³ Pas d'identification nécessaire si vous êtes un marchand ou éleveur de chiens.

⁴ Si vous possédez plus de 2 chiens, veuillez svp utiliser plusieurs formulaires.

⁵ Pour plus d'informations, n'hésitez pas à visiter le site <https://www.dogid.be/fr>.



Esva : Une nouvelle école à pédagogie active



L'école secondaire de la Vallée de l'Attert a donc maintenant 5 mois d'existence. Ce projet un peu fou s'est concrétisé dans votre commune. 55 étudiants et 11 enseignants occupent chaque jour la Côte Rouge située entre Tontelange et Metzert.

Les préparatifs de notre belle école.

Tout d'abord, il est temps de vous narrer les préparatifs ainsi que la manière dont nos journées se passent. Pour ce faire, nous avons souhaité que les étudiants, les enseignants et les parents puissent participer à l'écriture de ce texte.

Ainsi, en juin, enseignants et étudiants se sont rencontrés autour de la mise en place de potagers sur le site de l'école. Ces journées ont permis à tous et toutes d'échanger, de s'approprier, de poser des questions et aussi de construire un premier élément de l'école ensemble.

Juillet et août ont été marqués par les préparatifs liés à la rentrée. Ouvrir une école est un acte politique fort posé par vos élus locaux. Vous avez pu voir l'école "sortir de terre" avec l'arrivée des préfabriqués et l'aménagement des alentours.

Le 1er septembre a été une journée d'aménagements des bâtiments. En effet, parents, équipe éducative et élèves ont été conviés à s'approprier les lieux en aménageant les locaux.



La parole aux étudiants :

« Ici, ce que j'aime ce sont les relations que l'on partage avec les profs. Une des grandes valeurs pratiquées à l'école est l'autonomie et développer un sens critique. Je trouve cela important et riche dans la vie quotidienne. »

Romane, 12 ans

Une école fondée dans le respect et la bienveillance.

Les deux premiers jours d'école ont été dédiés à la charte de l'école qui reprend les valeurs non-négociables de celle-ci : respect, respect d'autrui et bienveillance en font partie.

Ensuite, une première réunion de parents a permis aux responsables légaux des étudiants de venir rencontrer les enseignants et visiter les locaux.

Septembre est donc l'aboutissement de 5 années de travail de bénévoles autour de la volonté de créer une école à pédagogie active mais également la découverte pour les étudiants de première année de l'enseignement secondaire et pour tous et toutes d'une école qui fonctionne un peu différemment des autres écoles.

Quelques bons moments vécus en ce début d'année.

Octobre a été le moment de notre première sortie scolaire et l'aboutissement de notre premier projet d'école : deux journées à Bruxelles autour du projet "Walk with Amal" qu'enseignants et étudiants ont travaillé depuis la rentrée.

En novembre, les cours d'éducation physique ont pu commencer à se donner dans le hall sportif et nous avons pu accueillir notre tant attendu éducateur-économiste : Renaud.

“

La parole aux parents :

« Nous apprécions particulièrement cette école qui propose une pédagogie moderne et qui est attentive aux besoins et au développement des élèves. C'est une petite structure à taille humaine qui permet à chacun d'avoir sa place, une deuxième petite famille. »

Anne-Christine

”



En quoi fonctionnons-nous différemment ?

Cette question nous est posée chaque jour et chaque jour, de nombreuses personnes viennent visiter notre établissement et se rendre compte par eux-mêmes du cadre posé auprès des étudiants.

Les matins sont rythmés par des ancrages proposés le matin par les enseignants avant 8h20. Ce sont des moments qui permettent de mieux se mettre à l'apprentissage : lecture, brain gym, EFT, réveil musical, ... A 8h25, les bus ont fini de desservir l'école et les étudiants rentrent en classe. Les élèves ont un premier moment citoyen avec un rituel de la classe: quoi de neuf (un ça va ? ça ne va pas ? qui permet de libérer les émotions afin de se mettre à l'apprentissage), bâton de paroles, etc. Ceux-ci sont choisis par les élèves en conseil de classe et pour une période déterminée.

Deuxième particularité de notre école secondaire: les cours durent 90 minutes. Cette organisation différente du temps scolaire permet de mener des activités nouvelles. Ainsi, nous en tirons de nombreux avantages: moins d'intercours, 4 cours au maximum par jour, plus de sérénité chez les professeurs et les élèves et facilitation de la gestion du matériel scolaire.

Ensuite, nous pratiquons la pédagogie institutionnelle de Fernand Oury et Aida Vasquez. En effet, nous considérons que nos élèves sont des citoyens actifs, responsables, autonomes, critiques et solidaires. Ils ont donc des droits (et des devoirs) et des lieux pour discuter de ceux-ci: les conseils de classe, l'agora. La responsabilisation et l'autonomie sont vraiment deux maîtres-mots de notre fonctionnement.

La parole aux enseignants :

« Ce que j'aime ici, c'est le travail collaboratif qui est organisé, c'est-à-dire que nous nous concertons dans l'équipe une fois par semaine, après 16h. On parle des élèves, de nos projets, en bref, de la vie de l'école, de ce qui fonctionne et de ce qui est à améliorer. On amorce aussi des cours interdisciplinaires.

Autre chose que j'adore ici, c'est la taille de l'école, j'ai l'impression d'être dans une école de village, tout le monde se connaît ! Bien sûr on va grandir mais c'est notre volonté de rester à taille humaine. »

Mélanie, titulaire des 1ère et professeure de français



Les étudiants mènent des projets individuels en 1ère, 3ème, 4ème et 5ème. Nous les appelons chef d'œuvre. L'idée est de développer une thématique qui reprend 3 matières différentes sur une longue période et de les amener à être autonome face à un sujet et à planifier leur travail. Ce projet, dont l'étudiant choisit le thème, se construit tout au long de l'année et doit représenter un écrit de plus ou moins 30 pages et une présentation finale et orale devant un jury en mai.

Les étudiants travaillent également en projet collectif et ils ont hâte de vous partager une exposition menée en citoyenneté qui s'appelle "habiter le corps".

Ensuite en octobre et novembre, les écoles primaires de la commune ont pu venir suivre des demi-journées en immersion. L'occasion de se rendre compte de comment se passe la vie d'un étudiant dans le secondaire, de découvrir une autre manière d'organiser les journées et surtout de voir les infrastructures de leur commune : école secondaire et hall sportif.

Il y a encore de nombreux éléments en cours et en construction comme les mercredis échec où les étudiants échangent et jouent les uns contre les autres, l'exposition "habiter le corps" qui a été reportée pour des raisons sanitaires comme notre marché de Noël et nous serons heureux de vous présenter cela dès que nous pourrons à nouveau nous rassembler, nous réunir, échanger et construire ensemble.

Enfin, si vous souhaitez avoir de plus amples informations concernant l'école, [vous pouvez nous contacter au 0489/26.15.15 ou 063/24.27.81](mailto:contact@esva.be). Vous pouvez également visiter notre site Internet www.esva.be

Delphine Michel, Directrice

La parole aux parents :

«Ma fille est entrée en première secondaire en septembre. J'ai découvert une équipe éducative au top et à l'écoute des élèves et des parents. Quels que soient les problèmes, des solutions sont toujours à portée de discussions et de compromis.»

Gwendoline



Liesen ass gesond / Lire est bon pour la santé



Och de Kropemann war am Waasserhaus uuchten an ass an do an de Bicher versonk / Même le Kropemann est venu veiller à la Maison de l'Eau et s'est plongé dans les livres

Liesen ass gesond

An där donkeler Joereszäit mat deene laangen Owenter sinn d'Leit fréier gär zesumme kommen fir ze uuchten. Da souzen se an der Stuff zesummen an hunn déi neisten Geschichten a Spiichten erzielt oder et gouf och emol aus engem Buch virgelines.

Och wann d'Zäiten vun der Uucht haut éischter der Vergaangenheet ugehéieren, bidden déi laang Owenter ëmmer nach eng Geleeënheet fir eent interessant Buch ze liesen.

Bei eis am Waasserhaus ginn et sëllege Bicher op däitsch an och op franséisch, déi Dir bei eis kënnt ausléinen oder op der Platz consultéieren :

- > Reewaassernotzung
- > Uleeën vu Naturgäert
- > Uleeën vu Weieren am Gaart
- > Dachbegréngung
 - Waasserexperimenter
- > Spiller an Aktivitéiten fir Kanner
- > Bestëmmung vun aquatescher Flora a Fauna
- > Den Afloss vum Waasser op eis Gesondheet



**MAISON DE L'EAU
DE L'ATPERT A.S.B.L.**

Contrat de Rivière Attert 43,
Grand-Rue L-8510 Redange

T +352 26 62 08 08
maison.eau@attert.com
www.attert.com

Lire est bon pour la santé

Lors des longues soirées d'hiver, les gens se retrouvaient les uns chez les autres pour passer la veillée ensemble. Ils se réunissaient devant le feu, pour se raconter les dernières plaisanteries ou nouveautés du village. Parfois se faisait alors aussi la lecture d'un livre.

Même si le temps des veillées semble aujourd'hui révolu, les longues soirées d'hiver offrent encore toujours l'opportunité de se plonger dans un bon livre.

A la Maison de l'Eau, nous avons une multitude d'ouvrages, en français comme en allemand, que vous pouvez soit emprunter, soit consulter sur place :

- > Utilisation de l'eau de pluie
- > Aménagement de jardins naturels
- > Aménagement de mares au jardin
- > Végétalisation des toitures
- > Expériences sur l'eau
- > Jeux et activités pour enfants
- > Détermination de la flore et de la faune aquatique
- > L'influence de l'eau sur notre santé

Le **projet Life** intégré à Attert !



Sur les terres de la commune d'Attert, un gros coup de pouce vous est proposé en début d'année 2022 pour mettre vie à vos projets « nature » ou vous donner l'envie d'en créer de nouveaux au niveau des sites Natura 2000.

On parle ici d'actions très concrètes pour **préserver ou augmenter la biodiversité** d'un terrain ou **restaurer un habitat rare** que ce soit par la création d'un verger, le creusement d'une mare ou la plantation d'une haie.

En effet, le projet **Life Intégré BNIP**, un projet européen, est là gratuitement pendant quelques mois encore pour vous accompagner de A à Z au niveau technique et administratif. En outre, le maximum d'aides financières sera décroché pour vous.

Effectivement, au-delà des avantages indéniables apportés à la nature, posséder ou gérer un terrain situé en zone Natura 2000 peut se révéler avantageux: des indemnités financières annuelles, des avantages fiscaux et des subventions à la restauration qui peuvent rembourser 100% des coûts des aménagements. Il est également possible de combiner ces financements en totalité ou en partie à d'autres aides émanant des mesures agri-environnementales et climatiques (MAEC) ou de l'agriculture biologique. Les dossiers de demande de financements, parfois complexes, peuvent être ici montés à votre place.



> Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Clément Authelet, chargé de mission « Projet Life intégré - BNIP » au Parc naturel de la Vallée de l'Attert.

Gsm : + 32 (0)491/39.72.02

Email : c.authelet@pndg.be

> Si vous avez des projets hors d'une zone Natura 2000, vous pouvez contacter quand même l'équipe du Parc naturel de la Vallée de l'Attert qui vous conseillera avec plaisir.

Téléphone : +32 63 22 78 55

Email : parcnaturel@attert.be



Fonds Social Chauffage

Le Fonds Social Chauffage offre une aide financière sous forme d'allocation de chauffage aux personnes qui rencontrent des difficultés à payer leur facture de chauffage.

Vous trouverez ci-dessous les conditions auxquelles vous devez satisfaire pour prétendre vous aussi à cette allocation.

► **Si vous vous chauffez avec un des types de chauffage suivants :**

- > Le gasoil de chauffage
- > Le pétrole lampant (type C)
- > Le gaz propane en vrac

► **Et que vous appartenez à une des catégories suivantes :**

> **1^{ère} catégorie :**

Personnes bénéficiant de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité. (Statut BIM anciennement VIPO).

Et dont le revenu du ménage remplit les conditions de la 2^{ème} catégorie.

> **2^{ème} catégorie :**

Ménages à faibles revenus.

Et dont le montant des revenus annuels bruts imposables du ménage est inférieur ou égal à 20.356,30 € augmentés de 3.768,51 € par personne à charge.

> **3^{ème} catégorie :**

Personnes surendettées.

Personnes bénéficiant d'un règlement collectif de dettes ou d'une médiation de dettes et pour qui le CPAS a constaté qu'elles ne peuvent faire face au paiement de la facture de chauffage.

Quel est le montant de l'allocation de chauffage

Le montant de l'allocation est de 0,14€ par litre et est octroyée pour 1.500 litres au maximum par an et par ménage résidant dans le même logement.

Où et quand introduire votre demande ?

Au CPAS de votre commune. !!! **Dans les 60 jours de la livraison.**

Renseignements :

CPAS d'ATTERT – Voie de la Liberté, 109 à 6717 ATTERT
Sur rendez-vous au 063/22 54 18.

Vous devez communiquer les documents suivants :

- Une copie de la carte d'identité du demandeur ;
- Une copie de la facture ou du bon de livraison ;
- Lorsque vous habitez dans un immeuble à appartements, une attestation du propriétaire ou du gestionnaire avec le nombre de logements concernés par la facture ;
- Pour la catégorie 3, une copie de la décision d'admissibilité ou de l'attestation du médiateur.



AGENDA



L'agenda qui vous est proposé dans ce bulletin communal pourrait avoir quelques modifications au vu de la situation sanitaire actuelle.

Les diverses activités auront lieu si la situation sanitaire le permet et si les autorisations nécessaires sont obtenues. N'hésitez pas à contacter votre administration communale au 063/24.27.70 ou via l'adresse mail administration@attert.be pour tout renseignement complémentaire quant à la réalisation de vos activités.

FÉVRIER 2022

5, 12, 13 ET 19 FÉVRIER 2022



Cothurne Attert

« Coucou voilà le gourou »

Pièce de théâtre de Paul Cote

LIEU : Salle du Cothurne à Attert

RENSEIGNEMENTS : Françoise Tassigny – 0476/35.31.45

DIMANCHE 6 FÉVRIER 2022

Harmonie Royale Aurore de Thiaumont

Souper Orval

Menu à emporter entre 12h et 13h et en livraison à domicile pour les habitants de Lotttert-Tattert-Thiaumont.

Menu :

- Orvaliflette à réchauffer 12€
- Tiramisu spéculoos 3.5€
- Bouteille de vin rouge 15€

Les commandes doivent être passées **avant le 2 février** à l'adresse mail : aurore.thiaumont@gmail.com

RENSEIGNEMENTS : www.aurore-thiaumont.be

DIMANCHE 20 FÉVRIER 2022 À 12H30

Sabaidi-Enfants-du-monde

Opération bol de riz

Ce repas de midi se fera dans une ambiance, si possible guatémaltèque, aux saveurs exotiques et dans un esprit de partage.

Bienvenue à tous, les guatémaltèques comptent sur nous !

P.A.F 15€ / 7€

LIEU : Thiaumont « La Pausade » bâtiment voisin de l'église

RENSEIGNEMENTS : Francis Lepère – 063/21.67.75

0496/80.11.44 – francis.lepere@yahoo.fr



DIMANCHE 27 FÉVRIER 2022



Club de la Fontaine de Nobressart

Allure libre

DEUX DISTANCES : 6 et 13km

DÉPART : 10h

LIEU : Club de la Fontaine 234, rue de la Halte 6717 Nobressart

RENSEIGNEMENTS : Thieltgen Eric – titi_eric@hotmail.com

MARS 2022

SAMEDI 12 MARS 2022

Club de la Fontaine de Nobressart

Trail de JPP

DISTANCES : 14,25 et 50km

DÉPARTS : 50km à 9h / 25km à 9h45 / 14km à 10h30

LIEU : Club de la Fontaine 234, rue de la Halte 6717 Nobressart

RENSEIGNEMENTS : trail@nobressart.be

SAMEDI 12 MARS 2022 À 20H

CDJ Lotttert

Grand feu de Lotttert

Grand feu organisé par l'association Hope4AT et le CDJ Lotttert.

LIEU : Rue de la Brasserie à Lotttert

RENSEIGNEMENTS : Nicolas Lamberty
cdj.lotttert@gmail.com



SAMEDI 12 MARS 2022 À 20H

Patro Desmond Tutu de Metzert-Tontelange

Soirée bières spéciales

Nouvelle date de notre Soirée Bières Spéciales!!! Nous convions tout amateur de bières spéciales à notre soirée afin d'y déguster des bières venues tout droit de notre belle région pour la plupart.



LIEU : Salle Saints Côme et Damien de Metzert

RENSEIGNEMENTS : Luana Marson au 0492/53.52.04

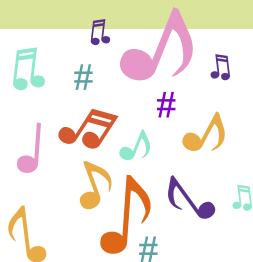
SAMEDI 19 MARS 2022 À 20H

Harmonie Royale Aurore de Thiaumont

Traditionnel concert de Gala

LIEU : Salle Aurore 183, rue du Marquisat 6717 Thiaumont

RENSEIGNEMENTS : www.aurore-thiaumont.be



DIMANCHE 20 MARS 2022



Festival Do It Yourself

Nouvelle édition après le franc succès de l'année 2019!

LIEU : Salle le Cothurne à Attert

RENSEIGNEMENTS : festivaldiyatttert@gmail.com

SAMEDI 25 MARS 2022 À 20H30

Le Cothurne

Concert Fuzz Top et Holly Hop Circus

Fuzz Top (F) Tribute officiel de ZZTop et Holy Hop Circus groupe gaumais à découvrir absolument.

RENSEIGNEMENTS : Françoise Tassigny 0476/35.31.45

WEEK-END DU 25 AU 27 MARS 2022



Royale Concordia Heinstert

Carnaval Heinstert

► **VENDREDI 25 MARS 2022 À 21H**

Bal des années 80-90

LIEU : Salle Concordia Heinstert



► **SAMEDI 26 MARS 2022**

Bal des enfants de 15h à 17h

Intronisation du prince Carnaval à 18h

Bal du carnaval à 21h

LIEU : Salle Concordia

► **DIMANCHE 27 MARS 2022 DÈS 14H30**

Cortège carnavalesque dans les rues du village

RENSEIGNEMENTS : thierymich@yahoo.fr



AVRIL 2022

WEEK-END DU 22 AVRIL AU 24 AVRIL 2022



Télévie Attert 2022

► **VENDREDI 22 AVRIL 2022**

18h Marche en groupe de 6km

20h Spectacle

Mini chœur en portée – rétrospective de la vie de Joséphine Baker

► **SAMEDI 23 AVRIL 2022**

De 8h à 12h Marche et Trail 7,14 et 21km (départ libre)

19h30 Blind test (sur inscription)

► **DIMANCHE 24 AVRIL 2022**

9h Vieux tracteurs: défilé et concentration

9h30 Motos: balade et concentration

12h Repas du Télévie: jambon et accompagnement (sur inscription)

Dès 13h30: Baptêmes en voitures de prestige

Activités diverses pour les enfants

Après-midi concerts / bar

RENSEIGNEMENTS : www.attert-tourisme.be

jules.coibion@skynet.be – 063/23.62.88

DIMANCHE 24 AVRIL 2022

Royale Concordia Heinstert

Concert de printemps

11h15 Concert apéro par la « Concordia »

13h Repas

15h Spectacle par les élèves du cours d'éveil, chorale de la société et interprétation de quelques morceaux par l'harmonie junior.

RENSEIGNEMENTS : thierymich@yahoo.fr



MAI 2022

WEEK-END DU 13, 14 & 15 MAI 2022



Tontegrange

Après deux années vides, le 18^{ème} festival des arts de la rue et d'animation culturelle reprend.

Concerts, artistes en grange, spectacles de rue et spectacles familiaux au menu.

LIEU : Tontelange

RENSEIGNEMENTS : www.tontelange.be

Jean-Luc Bodeux – 0496/47.19.74

SAMEDI 14 MAI 2022 15H

Heinstede son histoire

« Si Heinstert n'était conté »

Rallye découverte à travers les rues du village

Avec animation en fin de journée à la salle Concordia

MERCREDI 25 MAI 2022

Groupe Animation Lottert

Fête du maitrank et animations

LIEU : WeierPark de Lottert 510, rue de la Brasserie

RENSEIGNEMENTS : gal.lottert@gmail.com – 063/44.58.04

WEEKEND DU 26 AU 29 MAI 2022



Kermesse de Thiaumont

Harmonie Royale Aurore de Thiaumont

► JEUDI 26 MAI 2022

14h Hämmlsmarch dans les rues de Thiaumont

► VENDREDI 27 MAI 2022

14h Fête de l'école de musique

► SAMEDI 28 MAI 2022

19h Kiirmes Grill

► DIMANCHE 29 MAI 2022

15h Fête foraine et concert de l'harmonie

LIEU : Salle Aurore 183, rue du Marquisat 6717 Thiaumont

RENSEIGNEMENTS : www.aurore-thiaumont.be

JUIN 2022

SAMEDI 11 JUIN 2022 À 16H

Royale Concordia Heinstert

Spectacle musical de fin d'année

Spectacle musical assuré par les élèves de l'académie, l'éveil musical, la chorale et la concordia junior.

RENSEIGNEMENTS : thierymich@yahoo.fr

DIMANCHE 12 JUIN 2022 À 12H30

Sabaidi-Enfants-du-monde

Barbeue à la Fontaine de Nobressart

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

francis.lepere@yahoo.fr – 063/21.67.75

DIMANCHE 19 JUIN 2022

Groupe Animation Lottert

Peinture vagabonde

Matinée consacrée à la peinture en extérieur

12h Repas champêtre

RENSEIGNEMENTS : Brigitte Pallage

brigitte.pallage@gmail.com – 063/22.20.44

AOÛT 2022

DIMANCHE 7 AOÛT 2022

Royale Concordia Heinstert

Fête d'été

Concentration de voitures anciennes

12h repas à la salle Concordia

16h animation à la salle Concordia

RENSEIGNEMENTS : thierymich@yahoo.fr

SEPTEMBRE 2022

WEEK-END DU 17 AU 19 SEPTEMBRE 2022

Royale Concordia Heinstert

Kermesse Heinstert

► SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022 À 21H

Bal des jeunes

Lieu : Salle Concordia

► DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2022

7h à 12h Hammelsmarsch dans les rues du village

16h concert de la kermesse salle Concordia

► LUNDI 19 SEPTEMBRE 2022 À 20H

On refait le monde autour du bar à la salle Concordia

RENSEIGNEMENTS : thierymich@yahoo.fr

OCTOBRE 2022

SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE DE 9H À 18H

Sabaidi-Enfants-du-monde

Foire aux artistes

Exposition, vente et achat de peintures, et autres réalisations des artistes attertois, petits et grands au profit de Sabaidi-Enfants-du-monde.

LIEU : La Pausade à Thiaumont

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Christiane Maillard
233, rue de l'Eglise 6717 Thiaumont

SAMEDI 22 OCTOBRE 2022 À 20H

Royale Concordia Heinstert

Festival d'automne

LIEU : Salle Concordia

RENSEIGNEMENTS : thierymich@yahoo.fr

NOVEMBRE 2022

DIMANCHE 20 NOVEMBRE 2022

Royale Concordia Heinstert

St-Cécile

11h messe

12h repas dansant à la salle Concordia

RENSEIGNEMENTS : thierymich@yahoo.fr

SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022 À 17H

Royale Concordia Heinstert

Saint-Nicolas

Fête de Saint-Nicolas
pour les élèves des cours

LIEU : salle Concordia

RENSEIGNEMENTS :
thierymich@yahoo.fr



DÉCEMBRE 2022

SAMEDI 10 DÉCEMBRE 2022 À 18H

Royale Concordia Heinstert

Marché de Noël

Produits de bouche

LIEU : Salle Concordia

RENSEIGNEMENTS : thierymich@yahoo.fr



DIMANCHE 11 DÉCEMBRE 2022 DE 10H À 18H

Royale Concordia Heinstert

Marché de Noël

Artisanat et produits de bouche

LIEU : Salle Concordia

RENSEIGNEMENTS : thierymich@yahoo.fr



GROUPES ANIMATION LOTTERT

ATELIERS D'AQUARELLE :



Apprenez à jongler avec l'eau et les couleurs.

Dimanche matin de 9h30 à 12h

DATES : 06/02, 20/02, 13/03, 27/03, 24/04

LIEU : Chapelle St Pierre de Lottert 371, rue de la Barrière

RENSEIGNEMENTS : Brigitte Pallage
brigitte.pallage@gmail.com 063/22.20.44

ATELIERS CHAKRA :

Apprendre à activer et harmoniser les centres d'énergie du corps.

Le mercredi de 19h30 à 20h30

DATES :

► **9 février** : Explications sur la méditation, Chakra racine et ancrage

► **23 février** : Bulle de protection, sanctuaire, Chakra sacré

► **9 mars** : Epanouissement personnel, Chakra solaire

► **23 mars** : Gestion des émotions, Chakra de l'estomac

LIEU : Chapelle St Pierre de Lottert 371, rue de la Barrière

RENSEIGNEMENTS : Yolande Mathey
yolandemathey@gmail.com – 0479/12.78.04 (soir)

SOIRÉE CARTES :



Jeu du Whist

Le dernier samedi du mois de 20h à 23h

LIEU : WeierPark de Lottert 510, rue de la Brasserie

RENSEIGNEMENTS : Monique Mathay
gal.lottert@gmail.com – 063/44.58.04

COURS DE THÉÂTRE POUR LES 10-15 ANS :



Les lundis de 17h30 à 19h

LIEU : Chapelle St Pierre de Lottert 371, rue de la Barrière

RENSEIGNEMENTS : Christine Flore
flomorre.asbl@gmail.com – 0498/56.12.68

Le Festival Do It Yourself

Nouvelle édition après le franc succès de l'année 2019! Réparer un vélo ou un grille-pain, apprendre à programmer, coudre des vêtements, faire de la musique ou du yoga, ...



Le festival sera le résultat des contributions de chacun. Il n'y a pas de spectateurs, que des participants!

Le festival DO IT YOURSELF veut mettre en lumière le potentiel d'une économie du don, des savoir-faire et des connaissances partagées.

Le festival a lieu sans argent. L'entrée est libre.

Personne n'est payé pour organiser ou ne doit payer pour participer.

Vous avez envie de partager un savoir-faire qui permet de réutiliser, créer, réparer, recycler, diminuer ses déchets, se sentir mieux avec soi ou les autres?

Venez animer un atelier pratique où « on apprend à faire soi-même ».

Nous voulons créer un lieu d'apprentissage, de partage de savoirs, un moment où les liens sont renforcés y compris entre toutes les générations.


Les enfants sont aussi invités à proposer des ateliers à d'autres enfants ou aux adultes!

Quelques principes pour contribuer à l'esprit que nous voulons développer :

- > nous voulons créer un festival participatif où les ateliers sont des lieux où l'on expérimente, on réalise, on met la main à la pâte, on essaye soi-même,
- > nous ne voulons pas de démarches commerciales sur le festival. Pas de vente sur les stands, mais si vous êtes professionnels, vous pouvez laisser des cartes de visite et flyers (mais pas de roll-up ou banderoles),
- > nous souhaitons proposer des ateliers par tranche de 30 minutes (hors préparation et rangement) et nous aurons à l'entrée un grand tableau avec les horaires des ateliers et le temps d'animation.
- > un espace spécial sera réservé au troc d'objets, de vêtements et de services (free your stuff) : le visiteur peut amener ce qu'il souhaite offrir à quelqu'un et il repart avec un objet de son choix.

Le comité de parents de l'école Enova.





TÉLÉVIE ATPERT

2022

VENDREDI
22 AVRIL

18h **Marche en groupe de 6kms** 5€

20h **SPECTACLE**

- MiniChoeur en portée -
Rétrospective de la vie de Josephine Baker

10€ Adulte 5€ Enfant

SAMEDI
23 AVRIL

De 8h à 12h **Marche et Trail** 5€
7,14,21kms
Départ Libre

19h30 **BLIND TEST** 5€
Sur inscription

DIMANCHE
24 AVRIL

9h **Vieux tracteurs** 5€
Défilé et concentration

9h30 **Motos** 5€
Balade et concentration

12h **Repas du Télévie**
Jambon et accompagnement
Sur inscription 22€ Adulte 12€ Enfant

Dès 13h30

- Baptêmes en voitures de prestige 10€
- Activités diverses pour enfants
- Après midi concerts / bar

Les bénéfices sont intégralement
TOUT LE WEEK-END Reversés au Télévie

- Achetez vos pièces et relevez le défi du plus grand Puzzle (40.320 Pièces)
- Bar et petite restauration

www-attert-tourisme-be

jules.coibion@skynet.be

Mesures sanitaires appliquées

063/23 62 88



Administration Communale

Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATPERT

Tél. : 063/24.27.70

Fax: 063/24.27.71

Mail: administration@attert.be

www.attert.be

Commune d'Attert-Gemeng Atert

BUREAUX ACCESSIBLES DU LUNDI AU VENDREDI

Lundi de 8h30 à 11h45

Mardi de 8h30 à 11h45

Mercredi de 8h30 à 11h45
- 13h30 à 16h30

Jeudi de 8h30 à 11h45

Vendredi de 8h30 à 11h45
- 13h30 à 16h30

La Chemisière de la Vallée

*Centre de repassage – Atelier couture
retouches gérée par le CPAS d'Attert*

Chemin des Ecoliers, 205
à 6717 HEINSTERT

Tél. : 063/41.12.88

Fax: 063/22.39.10

Mail: cpas@attert.be

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi de 7h15 à 12h15

Mardi de 8h15 à 12h15

Mercredi de 13h00 à 20h00

Vendred de 13h00 à 19h00

Samedi de 9h00 à 12h00

VENTE DE SACS POUBELLE

Bureau de la Poste

Voie de la Liberté, 105 à 6717 ATPERT

Tél. : 022/01.23.45

BUREAUX ACCESSIBLES DU LUNDI AU VENDREDI

Lundi de 9h30 à 12h00

Mardi de 9h30 à 12h00

Mercredi de 10h30 à 12h00
- 14h00 à 19h00

Jeudi de 9h30 à 12h00

Vendredi de 9h30 à 12h00

Police communale

Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATPERT

Tél. : 063/44.01.90

Fax: 063/21.77.89

Mail: zp5297.attert@skynet.be

BUREAUX ACCESSIBLES DU LUNDI AU VENDREDI

Lundi sur rendez-vous

Mardi sur rendez-vous

Mercredi de 8h à 12h

Jeudi sur rendez-vous

Vendredi de 13h à 17h

Sauf circonstances spéciales

Recyparcs

Route Attert-Schadeck à 6717 ATPERT

Tél. : 063/23.62.45

HORAIRE D'OUVERTURE ÉTÉ (du 01/05 au 31/10)

Du lundi au vendredi
de 13h00 à 19h00

Samedi de 9h00 à 18h00

HORAIRE D'OUVERTURE HIVER (du 01/11 au 30/04)

Du lundi au vendredi
de 12h00 à 18h00

Samedi de 9h00 à 18h00

A.L.E.

Agence Locale pour l'Emploi

Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATPERT

Tél. : 063/24.27.87

Fax: 063/24.27.71

Mail: ale@attert.be

BUREAUX ACCESSIBLES

Lundi de 9h00 à 12h00

Sur rendez-vous le lundi après-midi

C.P.A.S.

Centre Public d'Action Sociale

Voie de la Liberté, 109 à 6717 ATPERT

Tél. : 063/22.54.18

Fax: 063/22.39.10

Mail: cpas@attert.be

BUREAUX ACCESSIBLES AU PUBLIC DU LUNDI AU VENDREDI

uniquement sur rendez-vous

de 9h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30

(sauf mercredi: 16h00)

Enseignement communal

HEINSTERT – THIAUMONT – NOBRESSART

Mme BAUDOIN Sylvie
Chemin des Ecoliers, 193
à 6717 HEINSTERT
Tél. : 063/22.12.03

METZERT – TONTELANGÉ

Mme MARECHAL Christine
Millewee, 25
à 6717 METZERT
Tél. : 063/21.66.74

NOTHOMB – ENOVA

Mme DEMEUSE Véronique
Rue Nicolas Roeltgen, 69
à 6717 NOTHOMB
Tél. : 063/21.66.16

TONTELANGÉ – ESVA

Mme MICHEL Delphine
Gsm: 0489/26.15.15
Tél. : 063/24.27.81

ATPERT

Mme COLLIN Véronique
Rue des Potiers, 308
à 6717 ATPERT
Tél. : 063/23.42.26

Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

Au Pays de l'Attert ASBL

Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATPERT

Tél. : 063/22.78.55

Fax: 063/22.16.98

Mail: parcnaturel@attert.be

BUREAUX ACCESSIBLES DU LUNDI AU JEUDI

de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30

LE VENDREDI

de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 15h30